Image not found or type unknown

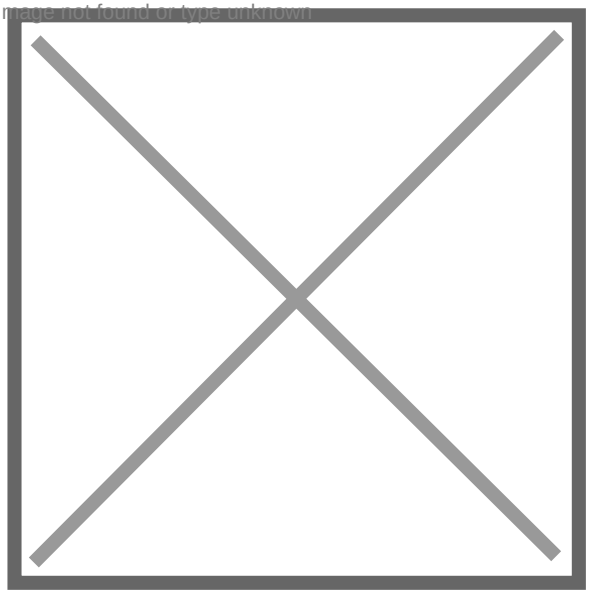

Refus d'une carte de résidence

Par **kallaf**, le **25/05/2008** à **22:13**

Merci de me donner un conseil à mon cas;
je suis marcain marié avec une française depuis 2004, j'avais la carte d'etudiant depuis 2000, après le mariage j'ai reçu une carte d'un an vie privée et famille. Cette année, le Pref m'a demandé d'écrire une lettre pour carte de 10an j'avais l'enquette des gend ca durée 6mois je suis tombé sur un mec qui nous a traité de tut que c'est un mariage blanc et que je suis homo. c'est pas vrai il n'a pas d'epreuves, notre couple est entrain de se défondre a cause de lui. le Pref d'après l'enquet a refusé la carte et il me propse de faire recours. Merci de me donner un conseil e me répondre je suis ds une depression vous pouvez pas savoir quels sont mes droits et quoi faire ds cette stuation? Je vous remercie.

Par **angie26**, le **01/06/2008** à **00:20**

bonjour Kallaf,

y a vraiment des gens qui sont pas sympas...je te conseille de prendre contact avec la Cimade de ta région:http://www.gisti.org/index.php ou la Gisti:http://www.gisti.org/index.php ils sont trés efficace.
Surtout,ne perdez pas espoir tout les deux,l'amour est plus fort que tout et une fois en contact avec la cimade,vous vous sentirez plus fort.
J'en sais quelque chose car moi et mon copain on est pacsé et la préfecture cherchent toujours des "petites bêtes"(ils nous ont envoyé un document de reconduite à la frontière)...stressant mais nous sommes soutenus par la Cimade et la personne qui s'occupe de notre dossier est comme une mère pour nous:la seule en qui on puisse avoir confiance.
On a fait un recours gracieux et également au tribunal.

bon courage!Essayes de te concentrer sur l'Amour qu'il y a entre vous deux .

Par **kallaf**, le **02/06/2008** à **19:02**

Bonjour,
Merci pour votre soutien. c'est vrai quand il ya l'amour, on peut arriver. je vais prendre contact de la CIMADE. JE VOUS REMECIE DE VOTRE AIDE.
Kallaf.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés